Je comprends mal ceux qui défendent le principe de l'universalité, à savoir qu'il faudrait continuer à ne rien changer au régime actuel. Il est clair que l'on veut rétrécir le fossé qui sépare les gros et les petits, et je crois, à titre de représentant d'une population qui a aussi son pourcentage de pauvreté, qu'il m'incombe non pas de défendre la position du gouvernement, mais de défendre cette catégorie de personnes qui sont le plus dans le besoin, ce qui ne consutue en somme qu'une politique de bon sens.

Bien sûr qu'il m'est arrivé de ne pas partager les idées du gouvernement ou les vues de certains collègues. Je crois qu'il importe de défendre la politique du bon sens à l'égard du bien commun. Je crois devoir appuyer d'emblée cette mesure et inviter les autres députés à faire diligence, pour que ceux qui attendent depuis déjà fort longtemps ces modifications puissent en bénéficier le plus tôt possible.

J'ai lu l'exposé de l'honorable député de Compton (M. Latulippe); il a été longtemps à la Chambre, cet aprèsmidi, et je regrette qu'il soit absent. J'ai été très étonné de lire, par exemple, des déclarations aussi stupides que celles que le député de Compton a faites hier, lorsqu'il mentionnait que le gouvernement apportait plus d'intérêt à subventionner les porcelets qui, définitivement, appartiennent à des producteurs, plutôt que de se préoccuper des enfants. Et il affirmait que le gouvernement aurait instauré une politique qui garantirait \$5 par porcelet, ce qui est absolument faux. Aucune subvention n'est versée aux éleveurs de porcelets de façon illimitée, et l'on sait parfaitement bien que le gouvernement a instauré une subvention de \$5 pour les porcs, et que cette subvention est limitée à 200 porcs par éleveur.

Aussi, je remarque qu'il a dit, à un moment donné, et je

... 50 p. 100 de la population canadienne est en chômage ...

Et il ajoutait plus loin:

Près de 35 p. 100 de la population est en chômage . . .

Ces affirmations sont absolument stupides, et je me demande comment un membre du Crédit social, qui prône souvent la redistribution des biens des mieux nantis aux moins nantis, peut présenter de tels arguments et s'inscrire en faux contre une loi qui, à mon avis, vise exactement à donner plus à ceux qui en ont le plus besoin.

Monsieur l'Orateur, compte tenu du climat électoral actuel, chaque député est tenté d'ajouter un commentaire plus «électoral» qu'il ne le serait habituellement et, à partir de là, je me demande jusqu'où nous servons bien la société en présentant des arguments qui dépassent de beaucoup l'objectivité.

Quant à cette redistribution que les créditistes sont si pressés d'appliquer, la mesure législative actuellement à l'étude y tend. Quant à l'amendement présenté, il vise à retarder davantage l'adoption de la loi. Je crois, au contraire, qu'il est pressant de l'adopter, si l'on considère qu'il y a près de 30 ans qu'on n'y a pas touché.

Je ne saurais cependant dire que le projet de loi est parfait dans son entier, mais même s'il contient certaines imperfections, il est beaucoup plus avantageux de l'adopter le plus tôt possible que de ne rien faire.

On dit que les députés qui condamnent ce projet de loi voteront contre les pauvres. Il est trop facile d'avancer de tels arguments, compte tenu des complications de cette législation, des difficultés que ce projet de loi peut comporter vis-à-vis de ceux qui pourront s'en prévaloir, et je

ne pense pas que ces arguments puissent justifier un rejet de cette loi.

Il est très facile de critiquer et de faire croire à la population que cette loi sera un mystère pour eux. Je ne crois pas que ces arguments inciteront la population à refuser ces augmentations fort utiles. Il est clair que les familles qui en ont le plus besoin seront sans aucun doute protégées par cette loi.

En tant que députés ayant une responsabilité vis-à-vis de la société, nous ne pouvons faire autrement que d'appuyer cette mesure. Cela ne veut pas dire que les députés doivent se taire et l'accepter sans dire un mot. Il est très opportun que chaque député fasse connaître ses inquiétudes à l'égard de ce projet de loi, mais je ne peux pas comprendre qu'on s'oppose à une loi qui vise à aider une catégorie de gens qui sont dans le besoin. Au fait, pas un seul député ne peut prouver le contraire.

En revenant au climat électoral, il est peut-être tentant de faire de l'«électoralisme»—c'est ce qu'on fait d'ailleurs depuis près d'un mois à la Chambre—mais je me demande jusqu'à quel point, en ce faisant, on sert les intérêts de la société. Aurions-nous oublié la tâche qui nous incombe?

Le dernier orateur, représentant du Nouveau parti démocratique, parlait justement de la tâche qui incombe au gouvernement et, par ricochet, à tous les députés. Au fait, lorsqu'on parle du gouvernement canadien, nous parlons d'hommes sérieux, qui ont pour tâche d'administrer les affaires du pays. J'imagine que ceux qui pourront entendre les arguments des députés se rendront compte de leur manque d'intérêt dans le bien de la collectivité.

Je sais qu'en vertu de la tradition, c'est le rôle de l'opposition de contester l'action du gouvernement. C'est d'ailleurs ce que les députés du gouvernement actuel faisaient lorsqu'ils constituaient l'opposition. A mon avis, la population a compris ce jeu du système, et si l'on se rend compte que la population a perdu confiance en nos parlementaires, c'est que les députés s'en sont tenus à cette pratique qui fait qu'à un certain moment, les députés se soucient beaucoup plus d'«électoralisme» que du bien de la société.

Je fais ces quelques observations parce que je suis un de ceux qui ont été fort déçus de l'attitude de certains députés, qui se contentent d'avancer des arguments «politisés» qui sentent l'«électoralisme» à plein nez, alors que nous savons parfaitement bien que plus d'un million de familles attendent cette loi qui leur permettra d'obtenir un revenu supplémentaire précieux et attendu avec impatience.

À quel point nous rendons-nous compte de cette responsabilité? Quand la population pourra-t-elle recevoir les services de son représentant à la Chambre, et ce d'une façon positive et objective? Faudrait-il songer à apporter certains changements au système, lesquels permettraient probablement aux députés de s'exprimer plus librement? nous savons tous qu'il existe des lignes de conduite de parti qui sont embarrassantes. Je n'ai jamais hésité à dire publiquement que la ligne de conduite d'un parti engage souvent la conscience et la liberté du député. Mais si cette opinion est partagée par un certain nombre de députés, je crois qu'il est urgent que nous apportions certains changements, pour qu'enfin les députés, qui appuient une loi qui a le moindrement de bon sens, puissent le faire sans ennuis.

• (1740)

Enfin, je pense que la population canadienne est désireuse d'avoir des députés qui défendront la politique du